Département de la Manche Arrondissement de Saint-Lô Canton de Pont-Hébert

#### Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

1<sup>er</sup> octobre 2024 Date d'Affichage

15 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15 Étaient présents: MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON (arrivée à 22h00), Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Etaient absents excusés et représentés : M. Benoît LAVARDE qui donne pouvoir à M. Jean-Marc VARIN, M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M. Stéphane LECHANOINE.

Madame Anne-Marie RABEC remplit les fonctions de secrétaire.

### Arrivée de Philippe GAILLARDON à 22h00

# OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°10/05 : SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ANCIENS COMBATTANTS

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement de deux subventions exceptionnelles pour l'association des Anciens Combattants :

- 27.79 € pour l'achat de décorations pour les cérémonies du 80ème anniversaire du débarquement.
- 350.00 pour la location d'une salle pour le repas qui suivra la cérémonie du 11 novembre (sur présentation du justificatif de location).
  - o Soit un total de 377.79 €.

Ces subventions seront imputées à l'article 65748 du budget communal.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance	Le Maire
Anne-Marie RABEC	Maryvonne RAIMBEAULT
John	aimbeau le ST.C. A. SURIE